

Commune de Soulce (JU)

Amélioration foncière simplifiée

Réseau de chemins pour l'agriculture

Personnes de référence : M. Pascal Crétin maire
M. Markus Berchier, conseiller, responsable de la voirie



Point de départ



Etat avant réaménagement

- ✓ Les dessertes agricoles sur le territoire communal de Soulce n'ont plus connu d'extension ou d'améliorations significatives durant plus de 50 ans
- ✓ Le réseau de chemins n'a par conséquent pas suivi le passage d'une agriculture familiale peu mécanisée à celle d'aujourd'hui, tributaire d'engins de plus en plus lourds.
- ✓ Les chemins se trouvaient dans un état ne permettant plus une utilisation rationnelle
- ✓ Un projet de remaniement parcellaire a échoué
- ✓ La Commune a décidé, en 2003, d'étudier les besoins en nouveaux chemins et en assainissement des chemins existants

Objectifs principaux



Patrimoine paysager

- ✓ Améliorer les dessertes agricoles et garantir un accès convenable à toutes les zones agricoles du territoire
- ✓ Conserver intact un patrimoine paysager de grande valeur
- ✓ Coordonner les dessertes agricoles avec les besoins forestiers
- ✓ Coordonner les dessertes agricoles avec les besoins du tourisme pédestre
- ✓ Traiter le problème d'évacuation des eaux de ruissellement, source de dommages irréversibles aux ouvrages
- ✓ Limiter l'impact visuel des chemins
- ✓ Limiter les coûts des ouvrages

Points forts de la réalisation



Exemple de réalisation

- ✓ Le Plan d'Aménagement Communal – PAC – a relevé la nécessité de revoir les dessertes agricoles en utilisant des méthodes respectueuses de l'environnement et en conservant un paysage encore intact
- ✓ Un remaniement parcellaire complet n'était pas envisageable si l'on désirait conserver les valeurs de diversité et de cohérence du paysage, d'où la mise au point d'un projet d'amélioration structurelle simplifiée, mais garantissant des accès durables et de qualité
- ✓ Utilisation des tracés des chemins existants
- ✓ Utilisation parcimonieuses des ressources en matériaux en évitant les évacuations inutiles et en recyclant les matériaux en place

Particularités du projet



Fossés latéraux

- ✓ Valorisation des couches de fondation des ouvrages par la méthode de stabilisation aux liants hydrauliques des matériaux existants in situ, limitant ainsi les apports de matériaux pierreux et les transports en décharge
- ✓ Aménagement des surfaces en revêtements graveleux, stabilisés et non stabilisés
- ✓ Confection de fossés latéraux, de tranchées drainantes et de drainages pour l'évacuation des eaux de ruissellement
- ✓ Coût total présumé des travaux : CHF 2.2 Mio
- ✓ Longueur des chemins : 8'000 m'
- ✓ Etape 1 : 4'500 m', achevée en 2008
- ✓ Etape 2 à 4 : en cours, achèvement prévu 2012

Simplicité, durabilité, respect du paysage et de l'environnement